

La définition du plan d'actions

Le plan d'actions est en cours d'élaboration. L'objectif est de le finaliser et lancer sa mise en œuvre en 2022.

Des groupes de travail, constitués des acteurs du territoire (institutionnels, élus, associatifs) participant au projet, seront programmés à l'automne 2021.

Les citoyens ont la possibilité d'être acteur pour décliner les objectifs du plan de paysage en proposant des idées via l'outil spécialement développé pour l'occasion : la carte participative. Ils pourront également s'informer et échanger avec les personnes mobilisées lors d'évènements qui seront organisés cet automne. Rendez-vous dans la rubrique agenda, dès la rentrée, pour plus d'informations.

À LIRE AUSSI

Retrouvez ci-dessous les premières phases de l'élaboration du Plan de Paysage.



L'ÉTAT DES LIEUX DU PAYSAGE



LA FORMULATION DES OBJECTIFS



**CA MELUN VAL DE SEINE / CC
BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX**

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex

1, rue des petits champs
77820 Le Châtelet-en-Brie

contact@planpaysage-
valdancoeur.fr